



CARREFOUR DES CHRÉTIENS INCLUSIFS
RÉSEAU INTERNATIONAL FRANCOPHONE
Trésorerie

Monsieur
Sacha PERZOFF
11 rue du Brucq
34430 Saint Jean de Védas – France

2019 07 07 CCI – Newsletter 8

<http://chretiensinclusifs.org/>
Tel : +33 9 70 92 17 05
Mobile : +33 6 25 18 02 92
tresorerie@chretiensinclusifs.org

Version 1.0 du 2 juillet 2020

CCI – Lettre d'information n° 9 pour le CA

Problèmes d'affichage ? [Ouvrir cet e-mail dans votre navigateur.](#)



CARREFOUR DES CHRÉTIENS INCLUSIFS

ASSOCIATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE

Chère Amie et Chers Amis du CA du CCI,

Le Bureau s'est réuni virtuellement le 25 juin 2020 et a abordé les points suivants :

1. Compte du CCI

Nous avons tout d'abord une **excellente nouvelle** à vous annoncer : le compte du CCI est enfin ouvert à la Société Générale. Nous nous en réjouissons après de si longues années de transition durant lesquelles **Sacha, Brigitte et Marina** ont dû faire preuve d'imagination et de créativité pour essayer de gérer les finances de notre association sans compte propre.

Sacha a procédé à un premier versement pour faire vivre le compte en attendant le transfert de l'ensemble des actifs financiers du compte des Amis du CCI qui avaient été placés, comme vous vous en rappelé, sur un compte transitoire.

Sacha a pu procéder aux **versements des arrhes** pour nos prochaines rencontres et **rembourser** les personnes qui s'étaient inscrites pour la retraite annulée de l'Ascension.

De même le **compte HelloAsso** est de nouveau actif, vous pouvez donc reprendre vos versements, effectuer vos paiements et payer votre cotisation via cet outil.



Encore une fois nous remercions Sacha pour toutes les démarches qu'il a dû effectuer durant ces années et qui ont compliqué son travail de trésorier et à **Marina** et **Brigitte** pour leur constante implication dans la gestion courante du compte à distance avec Sacha.

2. Week-end CCI d'octobre Clarté-Dieu (Orsay)

Sacha a procédé au paiement des arrhes pour le week-end du CCI à la Clarté-Dieu. Il aura lieu **du 9 au 11 octobre prochain**. Nous nous réjouissons d'avance du programme que le **groupe retraite** va nous présenter.

Nous vous rappelons que ce week-end est **limité en places** pour le logement (une vingtaine environ). Nous avons une marge si certain-e-s de nos membres de la région parisienne acceptent de loger chez eulles plutôt qu'à la Clarté-Dieu. Lorsque nous enverrons les informations pour l'inscription, nous demanderons de préciser ce point.

Nous vous informons aussi que l'AG du CCI aura lieu durant ce week-end là (voir ci-dessous). En tant que **membres du CA vous êtes donc fortement incité.e.s** à venir et à vous inscrire au plus vite dès que vous aurez reçu les formulaires d'inscription. Il n'y aura pas de places réservées pour les membres du CA.

3. Organisation de l'Assemblée Générale

Comme vous vous en souvenez, ce sujet a fait l'objet d'une discussion lors de notre dernière réunion du CA et le bureau devait, après réflexions, revenir vers vous avec une solution qui puisse assurer plusieurs principes essentiels à la vie démocratique de notre association : la **représentation** de nos membres, l'assurance du **secret** des votes pour les élections aux différents postes, la bonne tenue des **débats** ou encore **l'efficacité** et la **simplicité** du processus. Autant dire qu'il s'agit là de la quadrature du cercle en cette période très mouvementée et incertaine.

Ce qui nous a semblé le plus simple est l'organisation d'une AG dans le cadre du week-end d'octobre à la Clarté-Dieu : nous avons préféré **la solution d'une AG physique** à une AG virtuelle, car dans cette dernière aucune garantie ne nous était donnée en termes de respect du secret du vote ni en termes de simplicité de l'organisation. Bien sûr, cela va nécessiter quelques adaptations par rapport aux AG précédentes et nous vous demandons d'avance de faire preuve d'indulgence si toutes les conditions habituelles ne sont pas précisément respectées. En même temps, nous ne serons pas la seule association à devoir faire face à de telles contraintes cette années.

Ainsi, **l'AG sera courte**, seulement une heure, au cours de laquelle seront délibérés les points **réglementaires** d'une AG traditionnelle : élections aux différents postes et vote sur la décharge. Le reste des débats ne pourra avoir lieu sur place. Nous avons donc décidé que les documents nécessaires (PV et rapports) seront envoyés un mois avant, lors de la convocation à l'AG, et que toute discussion sur ces points devra se faire par échanges de messages.



Pour les votes, nous fonctionnerons par **procuration**, autant que possible pour assurer que le plus grand nombre de membres puisse voter, en respectant les règles de nos **statuts** sur ce sujet et en assurant le **quorum** voulu.

À l'issue de l'AG, les membres du CA présent.e.s seront invité.e.s à une réunion rapide pour **élire le bureau**.

En septembre, le bureau tiendra une réunion pour préparer les convocations, établir la liste des membres du CCI, élaborer les documents nécessaires à la réunion et spécifier les règles de procuration.

4. Soutien à la candidature d'Anne Soupa

Nous avons aussi discuté de la candidature d'Anne Soupa au poste d'Archevêque de Lyon, en remplacement de Monseigneur Barbarin. Anne Soupa est catholique, théologienne, bibliste, écrivaine et journaliste, membre de la Conférence des Baptisé.e.s de France et fondatrice du comité de la jupe. Très impliquée dans les débats intellectuels de l'Église catholique, elle se bat depuis plusieurs années pour une meilleure représentation et une place plus importante des femmes dans l'Église catholique.

Nous avons bien conscience que sa candidature n'a aucune chance d'aboutir dans l'état actuel des structures de l'Église. Néanmoins, nous la considérons suffisamment symbolique pour que nous lui apportions notre soutien plein et entier.

Michel a écrit un communiqué de presse en ce sens qui a été publié sur notre site (<http://chretiensinclusifs.org/soutien-a-candidature-danne-soupa/>) et sur la page Facebook.

Des membres du CCI ont été sollicité.e.s pour faire partie de son équipe.

5. Thérapie de conversions

Marina reprendra contact prochainement avec l'avocat parisien qui l'avait sollicité avant le confinement, pour défendre les personnes victimes de thérapies de conversion.

François et **Baptiste** ont aussi repris contact avec la députée régionale bruxelloise, Biancha Debaets, pour discuter de ce point dans la législation belge.

Ce point reste bien évidemment à l'ordre du jour du bureau.

6. Divers



Jean Schwach-Fernandez nous a informé de la tenue d'un stage qu'il organise cet été sur *Il y a en moi plus grand que moi*. Il ne s'agit pas d'une activité du CCI, mais nous connaissons Jean et apprécions son travail.

Ce stage aura lieu du 30 juillet au 2 août 2020 à Besançon. Il est ouvert à toute personne, sans discrimination et nous nous en réjouissons, c'est pourquoi nous vous en faisons part ici à titre informatif, ainsi que dans la une prochaine Newsletter qui sera envoyée à tou.te.s les membres avant l'été : https://drive.google.com/file/d/1pt8jjA2a4n_N-u7fVa-qwAg0DGDzUTX3/view?usp=sharing



[Se désabonner](#) | [Gérer votre abonnement](#)

CCI, 127 rue Marcadet, 75018 Paris - France